



CABINET IKIGAI-VL
Programme du Bilan de compétences

Intitulé de Formation : bilan de compétences formule “IKIGAI”

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée du bilan :

Le bilan se déroule sur **24h dont 18h** en présentiel en mode “coaching”.
Ces **18 heures** sont divisées en **6 séances de 3h** ou de **9 séances de 2H** à votre convenance et de **6h de travaux pédagogiques**
Nous prévoyons également un rdv de suivi à 6 mois non comptabilisé mais inclus dans l'ensemble de la démarche.

Dates ou périodes : Les séances seront préalablement définies avant le démarrage du bilan (*après acceptation de votre dossier sur la plateforme CPF ou au versement du 1er acompte si vous financez entièrement votre bilan de compétences par vous même*).

Horaires : Les horaires des séances seront fixées entre 9h et 20h du lundi au vendredi.

Nombre de participant par session : 1

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Inscription à réaliser 15 jours minimum avant le démarrage de la formation.

Lieu : 460 rue de péronne-59830 LOUVIL ou 4 rue du Château neuf-59390 SAILLY LEZ LANNOY ou 6 avenue de la créativité-59650 VILLENEUVE D ASCQ.
Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 06 72 36 03 49.

TARIF : Le bilan de compétences “Formule IKIGAI” de 24h dont 18h en présentiel s’élève à 2100€ TTC

OBJECTIF DU BILAN ET COMPETENCES VISEES :

Le bilan de compétences a pour objectif de permettre au bénéficiaire :

- D'identifier ses aspirations (valeurs, besoins, moteurs, conditions de travail idéales)
- D'analyser ses compétences (ressources : savoirs techniques, savoir, savoir-faire, savoir-être)

- Définir un ou deux projets professionnels pertinents, réalisables et à sa portée.
- Développer son employabilité et sécuriser son parcours professionnel.
- Développer les aptitudes à s'orienter et piloter sa carrière
- Analyser le marché de l'emploi et identifier les acteurs de la formation

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Descriptif du contenu de la formation :

- **Phase préliminaire**

Cette phase se déroule lors du premier contact téléphonique suivi de l'entretien préalable.

- o Analyse de la demande
- o Détermination du format le plus adapté au besoin
- o Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan (Analyse Partagée de la Situation)

- **Phase d'investigation**

Cette phase se déroule au travers des différentes séances.

- o Bilan personnel/tests d'orientation et de personnalité
 - Analyse du parcours personnel et professionnel
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivation et personnalité
- o Analyse du métier
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles
 - Analyse des compétences : savoir-faire et savoir-être
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action

Cette phase a pour objectif de permettre au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Séance "Découverte"

Découverte de l'ikigai et de votre personnalité vocationnelle, de vos centres d'intérêts et de votre parcours professionnel jusqu'à ce jour.

Exploration du Premier cercle "ce que vous aimez"

par l'analyse de vos valeurs, de vos moteurs et des conditions de travail que vous recherchez et restitution des pistes d'exploration possibles.

Exploration du Second cercle " ce pourquoi vous êtes doué"

Investigations sur vos savoir être (retour audit social, étude de vos drivers, test de personnalité).

Exploration du Troisième cercle " ce pourquoi vous avez déjà été payé"

Investigations sur vos savoir faire et savoir techniques.

Exploration du Quatrième cercle “ ce dont le monde du travail a besoin”

Étude de la transférabilité de vos compétences par rapport aux projets professionnels émergents, retour des enquêtes terrain, analyse des jobs boards pour comprendre les besoins du monde du travail actuel.

Exploration de l'intersection des Quatres cercles : Découverte de votre IKIGAI

Aide à la prise de décision, analyse de la pertinence du projet professionnel émergent, et l'élaboration du plan d'action à venir.

- Phase de conclusion

Cette phase se déroule lors de la dernière séance.

- o Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation remis sous forme d'une synthèse
- o Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets
- o Définition des modalités et étapes du projet par l'établissement d'un plan d'action détaillé.

Plan d'action + Synthèse + Questionnaire de satisfaction.

Finalisation du plan d'action, remise et signature de la synthèse, de la feuille d'émargement, du document concernant la remise de la synthèse, du document RGPD, de l'attestation de présence et réalisation d'une enquête de satisfaction à chaud.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation et mise en oeuvre par la verbalisation d'un objectif visé.
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence signées des participants et du formateur à la fin de chaque séance.
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Auto-évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : marché de l'emploi, connaissances des métiers, des formations, des dispositifs de financement
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.



- Questionnaires, tests spécialisés
- Enquêtes métiers
- Rédaction d'une synthèse (projet, atouts, plan d'action)
-

Éléments matériels :

- Mise à disposition des supports pédagogiques nécessaires
- Support de cours transmis au participant pendant et à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Référent handicap :

Le référent handicap du Cabinet IKIGAI-VL est représenté par Véronique LASUYE.